

Des voix: Aux voix!

M. Klein: Puis-je déclarer qu'il est six heures, monsieur l'Orateur?

Des voix: Non!

M. D. S. Macdonald (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice): Je voudrais traiter de cette question en me fondant sur les prétendus précédents dont a fait mention l'honorable député, qui a repris son siège depuis peu, et aussi sur les principes. Je remarque, toutefois, qu'il est maintenant six heures.

M. l'Orateur suppléant: Comme il est six heures, la période consacrée aux mesures d'initiative parlementaire est terminée et la Chambre va reprendre les travaux qui ont été interrompus à cinq heures.

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Batten, reprend l'étude du bill n° C-95, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, présenté par l'honorable M. Gordon.

M. le président suppléant (M. Batten): Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à sept heures.)

(Texte)

Reprise de la séance

M. Frenette: Monsieur le président, à cinq heures cet après-midi, je citais, à la fin de mes remarques, les paroles d'un homme d'affaires qui se posait des questions sur l'avenir économique du pays, qui considérait surtout le fardeau de plus en plus lourd des taxes et des impôts.

Avec votre permission, je citerai une autre personnalité du monde des affaires, en l'occurrence, M. Graham Towers, qui disait, entre autres choses à l'assemblée annuelle de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie:

Je répète sans hésitation l'opinion que j'ai exprimée à notre dernière assemblée annuelle: les dépenses, à tous les échelons du gouvernement, et les impôts qu'elles occasionnent sont à des niveaux qui ont tendance à ralentir l'économie, à augmenter les coûts ainsi que le penchant vers l'importation, et qui contribuent ainsi à alourdir le problème de notre balance internationale.

Le gouvernement des États-Unis, suivant en ceci les conseils de nombreux économistes, s'engage sur la voie d'une réduction d'impôts. Pourtant, les dépenses du gouvernement américain ne représentent que 29 p. 100 du produit national brut, tandis que chez nous, cette proportion s'établit à 33 p. 100.

Quoiqu'il en soit, le problème se pose avec de plus en plus d'acuité. Au fait, il est temps de sortir des sentiers battus pour faire un loyal essai des théories nouvelles dans le domaine économique et financier.

Notre groupe préconise quelque chose de tout à fait nouveau dans cette voie. Nous ne prétendons pas posséder le monopole de la vérité, mais nous croyons sincèrement que les mesures que nous suggérons devraient être appliquées au fur et à mesure que la situation le permet.

Les capitaux nouveaux, provenant de la Banque du Canada, pourraient être infusés petit à petit, grâce, par exemple, au fonds d'aide aux municipalités, et ils constitueraient du sang nouveau pour notre organisme économique déjà très malade.

Nous sommes convaincus que les effets salutaires de ces mesures nous donneraient raison et ouvriraient la voie à de magnifiques réalisations pour un Canada plus fort tant du côté économique que social.

(Traduction)

M. Horner (Jasper-Edson): Je voudrais offrir quelques brèves observations relatives au bill C-95, et surtout à l'article qui traite des stimulants à l'industrie. Je crois qu'il faut indiquer sans équivoque, et je n'estime pas que cela ait encore été fait, qu'il existe un important secteur du pays auquel cette disposition du bill n'apportera aucune aide, mais que ce secteur sera invité à en acquitter les frais. Je fais allusion à l'Ouest canadien. Je crois qu'il faut inscrire au dossier que nous ne nous y opposons pas. Toutefois, nous avons entendu à l'occasion une certaine opposition à la Chambre lors de l'adoption de mesures qui ne bénéficiaient qu'à l'Ouest du Canada. Je crois qu'il faut signaler que nous, de l'Ouest, devons de différentes manières faire les frais de cette disposition que nous débattons présentement. En l'occurrence, j'estime que nous avons la prérogative de dire si c'est là la meilleure solution. Je ne le crois pas. A mon avis, le ministre ne nous a pas fourni les renseignements suffisants relatifs à l'instauration de stimulants à l'industrie dans les régions de marasme.

Peut-être existe-t-il de meilleurs moyens de réaliser cet objectif. Le ministre lui-même ou son ministère a-t-il établi des calculs détaillés pour déterminer quelle formule apportera aux contribuables les résultats maximums pour les impôts qu'ils versent au Trésor? Comme je l'ai déjà indiqué, nous de l'Ouest ne pouvons bénéficier de cette disposition particulière de la mesure. Nous allons tout simplement en faire les frais. Si l'on considère les effets que la taxe de vente a déjà produits dans une province comme